

Direction Des Affaires Juridiques & Citoyennes

Affaire suivie par : Mathieu REGIS
Référence : MR / SMO / VM

Objet | Convocation au Conseil Municipal du 29 septembre 2025

Cher(e) Collègue,
Chère Collaboratrice, Cher Collaborateur,

**Le prochain Conseil Municipal aura lieu :
Le Lundi 29 SEPTEMBRE 2025 à 18 H 00**

Le Conseil municipal se réunira dans la Salle du Conseil Municipal de Cenon. La séance sera intégralement enregistrée et diffusée en direct.

Approbation du compte rendu du Conseil Municipal du 30 juin 2025.

L'ordre du jour est le suivant :

Délégation de pouvoirs accordée par le Conseil Municipal – Décisions du Maire prises en vertu de l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales – Communication

- 1. Administration Générale** – Rapporteurs **Monsieur le Maire, Michaël DAVID, Huguette LENOIR**
 1. Information relative à la demande de protection fonctionnelle de Madame Hürizet GÜNDER, 10^{ème} Adjointe au Maire ;
 2. Mandat spécial pour le déplacement de 3 élus au 107^{ème} congrès des maires de France du 18 au 20 novembre 2025 ;
 3. Convention constitutive du groupement d'intérêt public (GIP) du Grand Projet des Villes Rive Droite – Avenant n°9 ;
 4. Adhésion de la ville de Cenon au dispositif TEVO (Territoires Volontaires) – Autorisation de signer la convention tripartite de partenariat ;
 5. Désignation de nouveau membres des associations locales au sein de la commission consultative des services publics locaux (C.C.S.P.L) chargée de contrôler l'activité des services publics délégués ;
- 2. Ressources Humaines** – Rapporteur **Dominique ASTIER**
 1. Tableau des emplois permanents : création et suppression de postes ;
 2. Actualisation de l'indemnité spéciale de fonction et d'engagement de la filière police municipale (ISFE) ;
 3. Revalorisation de l'Indemnité de Suivi et d'Orientation des Elèves (ISOE) de l'école municipale de musique (EMM) ;
 4. Renouvellement du contrat d'un agent en contrat adulte relais ;
- 3. Politique de la ville** – Rapporteur **Huguette LENOIR**
 1. PIG – Attribution et versement de subvention – Propriétaire occupante ;
 2. PIG – Attribution et versement de subvention – Propriétaire occupant ;
- 4. Grands Travaux – Patrimoine Municipal** – Rapporteur **Jean-Marc SIMOUNET**
 1. Protocole d'Accord Transactionnel entre la Ville de Cenon et la Société AF TERRASSEMENT ;
 2. Demande de subvention auprès du Centre National de la Musique pour la rénovation du Rocher de Palmer ;

5. Transition écologique – Rapporteur **Laurent PERADON**

1. Réponse commune avec Bordeaux Métropole à l'appel à projet CITEO pour la mise en place du tri des déchets dans les équipements municipaux ;

6. Développement Economique - Urbanisme – Rapporteurs **Monsieur le Maire, Marie HATTRAIT, Cihan KARA**

1. Dérogations au repos dominical dans les commerces de détail en 2026 - Avis ;
2. Adhésion au réseau Manacom pour l'année 2025 – Autorisation ;
3. Préemption à des fins communales de la parcelle AP 43 au 7 rue Pierre Bérégovoy – Acquisition et portage par Bordeaux Métropole ;
4. Régularisations foncières dans le bas Cenon – Cession à titre gratuit de parcelles d'espaces verts au profit de Bordeaux Métropole ;
5. Subvention 2025 à l'A'URBA – autorisation ;
6. Demande de subvention Fonds Vert « Aide aux maires bâtisseurs » pour la production de logements ;
7. Convention de servitude avec le Syndicat Départemental Energies et Environnement de la Gironde (SDEEG) sur les parcelles AC 5, AY 476 et AY 184 – Chemin des Carrières.

Vous trouverez de plus ci-joint,

- les délibérations
- et un pouvoir

que je vous demande de bien vouloir remplir et signer, sans oublier d'y porter la mention « bon pour pouvoir » et d'y indiquer le nom du conseiller municipal à qui vous souhaitez donner pouvoir, au cas où vous ne pourriez participer à cette séance. Comptant sur votre présence, je vous prie de croire, Cher(e) Collègue, Chère Collaboratrice, Cher Collaborateur, en l'assurance de mes meilleurs sentiments.

Fait à Cenon, le 23 septembre 2025

Jean-François EGRON
Maire de Cenon